

AMAP d'AIGREFEUILLE sur MAINE
Contrat d'engagement « Légumes Biologiques »
du 9 janvier au 18 décembre 2025



La Productrice

et

L'AMAPIEN

Mme Vanessa STROUBLE

Les Jardins de la Sanguèze

Exploitation : la Blandinairie 44330 MOUZILLON

Tél : 06 68 86 26 77

Mail : lesjardinsdelasangueze@gmail.com

Mme/M :

Adresse :

Tél :

Mail :

Le contrat porte sur un approvisionnement hebdomadaire en paniers de légumes **sur l'année, soit 48 semaines**.
Pas de distribution les jeudis 1er mai et 29 mai. La distribution du 8 mai est avancée au mercredi 7 mai.

La productrice :

- s'engage à fournir des légumes de saison, frais, biologiques, une fois par semaine, le jeudi,
- s'engage à fournir un minimum de 5 légumes différents en moyenne par semaine, pour tous les paniers, et au minimum 25 variétés de légumes différents sur la durée du contrat,
- peut s'approvisionner auprès d'un partenaire maraîcher local possédant le label AB ou en conversion, si sa production personnelle est insuffisante.

L'AMAPIEN :

- reconnaît qu'en devenant partenaire, les risques et les bénéfices d'une bonne ou d'une mauvaise récolte sont partagés, sachant toutefois qu'il recevra sa juste part de la récolte de la saison,
- vient chercher son panier au local de distribution sous le préau du football aux Richardières, les jeudis entre 18h30 et 19h30. Émarge lorsqu'il prend son panier,
- en cas d'impossibilité pour venir chercher son panier, cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier et à émarger à sa place. Si le panier n'est pas récupéré avant 19h30, autorise que son panier soit mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution.
- effectue au moins 1 permanence de distribution (mise en place à 18h15, accueil des AMAPiens, rangement et nettoyage), et une aide en direct sur l'exploitation (désherbage, semis, ...),
- s'assure d'être à jour de sa cotisation à l'AMAP (5€ par année civile).

Les référents :

Odile Trochu odile.trochu2@gmail.com 06 07 03 31 38

Albert Le Guen alb.gwenn@orange.fr 06 37 52 81 59

Prix de la « part de récolte » et modes de paiement

Part de récolte	Petit panier	Grand panier
Montant du panier	11,50 €	16 €
Nombre de distributions toutes les semaines	48	48
Montant	552 €	768 €
Règlement	12 chèques de 46 € ou 4 chèques de 138 €	12 chèques de 64 € ou 4 chèques de 192 €
Nombre de distributions semaines paires	23	23
Montant	264.50 €	368 €
Règlement	12 chèques de 22.04 € ou 4 chèques de 66.12 €	12 chèques de 30.66 € ou 4 chèques de 92 €
Nombre de distributions semaines impaires	25	25
Montant	287,50 €	400 €
Règlement	12 chèques de 23,95 € ou 4 chèques de 71,87 €	12 chèques de 33,33 € ou 4 chèques de 100 €

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « **Les jardins de la Sanguèze** » et être remis avec le contrat signé le jour de l'inscription.

RÉSILIATION

Toute résiliation des contractants (et remboursement des mensualités restantes) reste possible en cas de changement majeur de situation, et sera soumise à l'étude et à l'approbation des représentants de l'association.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concernent. Je peux, à tout moment, exercer ce droit. Pour cela je peux écrire à : amap-aigrefeuille@laposte.net .

Fait à le

SIGNATURES

L'amapien

La productrice